

Secteur 5 : Baie de Seine

Largement ouverte au nord sur la Manche centrale, la Baie de Seine est une zone d'accumulation sédimentaire protégée des vents dominants d'ouest par le Cotentin et caractérisée par des courants faibles et des fonds n'excédant pas 40 m. Différents petits fleuves (Touques, Dives, Orne, Vire et Douve pour les principaux) se déversent dans la baie. Le principal, la Seine, est une source majeure de sels nutritifs (azote et phosphore), à l'origine de très fortes populations zooplanctoniques (copépodes, mysidacés ...) et générant une production primaire intense sur les fonds inférieurs à 30 m de la baie de Seine. De fortes biomasses phytoplanctoniques observées de mai à août, parfois sous des formes d'efflorescences toxiques, sont à la base d'une chaîne alimentaire pélagique riche, bénéficiant aux poissons pélagiques (sprat, hareng, maquereau), oiseaux piscivores et mammifères marins. Faiblement diversifiées en raison de la dessalure, les vasières estuariennes de l'estuaire de Seine (13% de la surface nationale du 1130-1) et de la Baie des Veys sont un lieu majeur de productivité benthique et supportent à pleine mer de fortes fonctionnalités de nourriceries pour la sole, la plie, le bar et la crevette grise, et d'alimentation et de repos pour de nombreuses espèces d'oiseaux limicoles et le phoque veau marin (2^{ème} colonie française). Jusqu'en 2017, les plus importants gisements mouliers subtidiaux français se situaient dans la partie occidentale de la baie et étaient exploités par une pêcherie locale ; la baie de Seine est également un secteur de ponte primordial pour la seiche et la dorade grise. Enfin les herbiers de zostère naine à l'Est du Cotentin sont les seuls herbiers français de Manche orientale, et quelques zones de laminaires subsistent à l'ouest de la baie de Seine.

Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques		Habitats benthiques et structures géomorphologiques	
Zones d'interface terre-mer et panaches fluviaux	Les producteurs primaires, secondaires, et les espèces fourrages	Habitats biogéniques	Habitats sédimentaires
Fort** : baie de Seine et baie des Veys. panache de la Seine et fortes populations zooplanctoniques associées	Fort* : espèces fourrage : callionymes, lançons, gobies Communautés planctoniques perturbées par des efflorescences toxiques épisodiques	Fort* : bancs de moules subtidaux Moyen : herbiers de zostères naines, laminaire et prés salés atlantiques	Majeur : sédiments hétérogènes subtidiaux Fort : vasière intertidale Moyen : sables fins subtidiaux, sables moyens subtidiaux, sédiments grossiers subtidiaux

Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines										
Zones fonctionnelles halieutiques - Frayères	Zones fonctionnelles halieutiques - Nourriceries	Populations localisées d'invertébrés benthiques exploités	Secteurs de concentration et de migration des poissons amphihalins	Nidification de limicoles et zones d'alimentation	Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation	Site d'hivernage pour les oiseaux d'eau	Zones densité maxi. et zones fonct. oiseaux mar. en période internuptiale	Domaine vital des groupes sédentaires de grands dauphins	Colonies de phoques et zones d'alimentation	Zones de densité maximale de marsouin commun
Fort** : seiche et dorade grise	Fort** : bar, merlan, plie, sole, sprat, grisé, raie bouclée, limande, seiche, tacaud, maquereau, hareng	Fort* : coquille st jacques, crevette grise et bouquet	Majeur : grande alose, truite de mer Fort : alose feinte, lamproies, anguille, éperlan, saumon	Moyen : gravelot à collier interrompu	Fort : fulmar boréal, grand cormoran, mouette tridactyle Moyen : cormoran huppé, goéland argenté, goéland marin Nd : site d'alimentation des colonies anglo-normandes	Fort : canard pilet, canard souchet, bernache nonnette et macreuse brune Moyen : macreuse noire	Majeur : densité toutes espèces	Fort : grand dauphin (groupe sédentaire)	Fort : phoque veau-marin Nd : phoque gris	Moyen : marsouin commun en été

Les estuaires représentent des zones d'interface terre/mer et permettent la migration des poissons migrateurs amphihalins ; la Vire et la Seine présentent notamment un enjeu important vis-à-vis de la grande alose (remontée en avril/mai ; dévalaison de septembre à novembre), et la Seine vis-à-vis des lamproies marine (montaison de février à mai) et de rivière ; la Touques est une rivière à truite de mer d'importance nationale. La baie de Seine est une zone de croissance importante pour les poissons amphihalins. Les chenaux secondaires traversant les prés salés bien représentés dans les baies et estuaires, sont également des nourriceries privilégiées pour le bar, le mulot porc et le hareng notamment. A l'embouchure des estuaires et en domaine côtier, les petits fonds envasés (63% de la surface nationale en baie de Seine orientale pour les sables mal triés) constituent des hauts lieux de production benthique, véritables nourriceries côtières pour les poissons plats, le bar et le merlan et zones de pêche pour la crevette grise. Vers le large, leur succèdent les sables moyens abritant les populations d'espèces fourrage (lançon, gobies) ou sables grossiers qui abritent un gisement important de coquille St Jacques. Cette productivité confère à la baie de Seine des fonctionnalités vis-à-vis des prédateurs supérieurs, oiseaux et mammifères marins ; elle abrite un nombre croissant de marsouin commun au printemps et un groupe sédentaire de grand dauphin. Elle constitue une zone à enjeu majeur pour de nombreux oiseaux marins et une zone d'hivernage très importante pour les grèbes, plongeurs et certains anatidés (macreuses, fuligule milouinan, eider, souchet et pilet ; importance internationale pour ces deux espèces). Les baies et les plages permettent l'hivernage de très nombreux limicoles côtiers. Des colonies de mouettes tridactyles, de fulmars boréaux et de cormorans (15% des populations françaises) sont présentes sur les falaises du Bessin occidentale et les îles St-Marcouf. Ces dernières abritent également l'une des plus grandes colonies françaises de goélands, tandis que la côte Est du Cotentin devient une zone majeure pour la reproduction du gravelot à collier interrompu.